



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 FEVRIER 2023
LISTE DES DELIBERATIONS
(article L2121-25 modifié du CGCT)

- **Transport à la Demande : règlement intérieur (délibération 04.02.23)**
Délibération adoptée à l'unanimité
- **SIETRA : désignation des délégués (délibération 05.02.23)**
Délibération adoptée à l'unanimité
- **Urbanisme- PLUi :**
- **Révision Allégée à objet Unique n°01 - Saint Léon (délibération 06.02.23)**
Délibération adoptée à l'unanimité
- **Révision Allégée à objet Unique n°02- Haux (délibération 07.02.23)**
Délibération adoptée à l'unanimité
- **Modification n° 2 PLUI (délibération 08.02.23)**
Délibération adoptée à l'unanimité
- **Motion relative à la taxe spéciale d'équipement destinée à financer l'aménagement des lignes à grande vitesse du grand projet ferroviaire du Sud-Ouest (motion 01.02.23)**
Motion adoptée à l'unanimité
- **Motion relative au projet de nouvelle ligne ferroviaire Bordeaux-Toulouse (motion 02.02.23)**
Motion rejetée à la majorité

Affichée le 24 février 2023

Mise en ligne sur le site internet le 24 février 2023

Alain ZABULON

Président de la Communauté de Communes du Créonnais



Le Président
Alain ZABULON